

PÉTIN CONTRE BOUGNASSE

Georges COURTELINE (1858-1929)

1894

Texte établi par Paul FIÈVRE, novembre 2021

Publié par Ernest et Paul Fièvre pour Théâtre-Classique.fr, Septembre 2022. Pour une utilisation personnelle ou pédagogique uniquement. Contactez l'auteur pour une utilisation commerciale des oeuvres sous droits.

PÉTIN CONTRE BOUGNASSE

de GEORGES COURTELINE

PARIS, ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR, 26, rue
RACINE, près l'Odéon.

ÉMILE COLIN - Imprimerie de Lagny.

1894. Tous droits réservés.

PERSONNAGES..

LE PRÉSIDENT.

PÉTIN.

L'AVOCAT DE PÉTIN.

L'AVOCAT DE BOUGNASSE.

Nota : Extrait de COURTELINE, Georges, "Ombres parisiennes", Paris, Ernest Flammarion, 1894. pp 5-11

PETIN CONTRE BOUGNASSE

**LE PRÉSIDENT, à un témoin qui achève sa
déposition.**

Allez vous coucher...

Se reprenant.

Allez vous asseoir, je veux dire. - Pétin, vous avez un
avocat ?

PÉTIN.

Oui, m'sieur. J'en ai trouvé un, pour trois francs. Je l'ai
arrêté.

L'AVOCAT DE BOUGNASSE, se levant.

C'est Maître Legaffeur, Monsieur le Président ; cet
ex-substitut de province qui a été révoqué au dernier
changement de ministère et s'est, depuis, fait inscrire au
barreau.

LE PRÉSIDENT.

Eh bien, où est-il ?... Ah ! Le voici.

*À ce moment, en effet, entre Maître Legaffeur, tenant sa serviette
sous son bras.*

Allons, Maître Legaffeur, allons ! Le tribunal vous
attend.

MAÎTRE LEGAFFEUR.

Mille pardons.

*Il pose sa serviette, vient à la barre, et sans connaître le premier mot
de ce qui a pu se passer avant son arrivée, il commence sa
plaidoirie.*

Messieurs. Si jamais prévention n'eut pas besoin d'être
soutenue, c'est bien celle qui me vaut l'honneur de
prendre la parole devant vous. À peine au sortir de
l'enfance, l'homme que vous avez à juger, - et que vous
jugerez, j'en suis sûr avec toute la sévérité que votre
intégrité comporte - donna les signes les moins
équivoques d'une nature réfractaire à tout bon sentiment.
Il rouait de coups sa pauvre mère et lui déroba ses
économies, qu'il gaspillait ensuite en acquisitions de
sucreries et de cigares de cacao : fâcheux prémices d'un
avenir qui devait être plus lamentable encore... Vous

d"peindrai-je, messieurs, la poignante douleur qui étreignait, à ces cruels moments, le cour de cette excellente femme ?... Non !.. La voudrai-je, que je n'y saurais parvenir, tant l'émotion me monte aux yeux en larmes tièdes et paralyse ma voix d'une indignation courroucée...

LE PRÉSIDENT, épaté.

Ah ça, vous requérez l'application de la peine !...

MAÎTRE LEGAFFEUR.

Sans doute, et dans toute sa rigueur.

LE PRÉSIDENT, qui ne comprend rien.

Mais vous êtes étonné !!!....

MAÎTRE LEGAFFEUR, sursautant.

Avec... Mille pardons, Monsieur le Président ; une simple distraction... Je me croyais encore substitut...

Changeons de ton.

Plaise au tribunal faire droit à mes conclusions, renvoyez mon client des fins de la prévention et condamner la partie civile aux dépens.

Il plaide.

Messieurs. Si jamais le bon droit d'un homme faussement accusé creva les yeux aux gens de bonne foi, c'est bien - j'ose le proclamer, - dans l'affaire qui nous intéresse. Petit-fils d'un colonel de l'Empire qui laissa ses os à Iéna pour le gloire de la mère-patrie et le triomphe de la mère-patrie et le triomphe de nos libertés ; fils d'un grenadier de la garde qui, sous les murs de Sébastopol, conquis l'étoile de l'honneur à la pointe de sa baïonnette ; - que dis-je, fils d'un grenadier ?... Fils de ses oeuvres, plutôt !... Ayant combattu en 1870 au premier rang de cette vaillante armée de la Loire dont le souvenir restera impérissable en tous les coeurs vraiment français-Bougnasse, Messieurs, tes l'Honnête Homme, dans l'acception la plus large et la plus majestueuse du mot !... Dès l'âge le plus tendre il montra un penchant irrésistible pour la vertu, et, par son application, son amour du travail, son hautain mépris des futilités de la vie, il sur conquérir l'estime de ses professeurs et la tendresse de ses parents. L'heureuse famille, Messieurs !... Qu'il me soit permis d'attarder un instant mes yeux sur le riant tableau que leur offrent monsieur et Madame Bougnasse père et mère, étreignant de leurs bras attendris, et les yeux baignés de douces larmes, le fils (honneur de leur vieillesse) dont...

LE PRÉSIDENT, ahuri.

Ah ça, Maître Legaffeur, vous requérez l'acquittement de Bougnasse ?

MAÎTRE LEGAFFEUR.

Sans doute.

LE PRÉSIDENT.

Mais vous êtes l'avocat de Pétin !...

MAÎTRE LEGAFFEUR.

.... de Pétin ?... Mille pardons, Monsieur le Président !...
Une simple erreur. Je m'étais trompé de client.

Changeant de ton.

Plaise au tribunal agréer mes conclusions, déclarer Pétin recevable en sa plainte, et condamner Bougnasse à un an de prison et trois mille francs d'amende, par application de l'article 373 du Code Pénal.

Il plaide.

Messieurs. Un hasard (dont votre équité a déjà fait justice) me faisait dire tout à l'heure de Bougnasse ce que la plus stricte bonne foi me fait dire actuellement de Pétin. Si jamais le bien fondé d'une cause a ébloui les yeux de magistrats éclairés, c'est bien cela qui...

FIN

PARIS, ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR, 26, rue RACINE,
près l'Odéon.

ÉMILE COLIN - Imprimerie de Lagny.

PRESENTATION des éditions du THEÂTRE CLASSIQUE

Les éditions s'appuient sur les éditions originales disponibles et le lien vers la source électronique est signalée. Les variantes sont mentionnées dans de rares cas.

Pour faciliter, la lecture et la recherche d'occurrences de mots, l'orthographe a été modernisée. Ainsi, entre autres, les 'y' en fin de mots sont remplacés par des 'i', les graphies des verbes conjugués ou à l'infinitif en 'oître' est transformé en 'aître' quand la graphie moderne l'impose. Il se peut, en conséquence, que certaines rimes des textes en vers ne semblent pas rimer. Les mots 'encor' et 'avecque' sont conservés avec leur graphie ancienne quand le nombre de syllabes des vers peut en être altéré. Les caractères majuscules accentués sont marqués.

La ponctuation est la plupart du temps conservée à l'exception des fins de répliques se terminant par une virgule ou un point-virgule, ainsi que quand la compréhension est sérieusement remise en cause. Une note l'indique dans les cas les plus significatifs.

Des notes explicitent les sens vieillis ou perdus de mots ou expressions, les noms de personnes et de lieux avec des définitions et notices issues des dictionnaires comme - principalement - le Dictionnaire Universel Antoine Furetière (1701) [F], le Dictionnaire de Richelet [R], mais aussi Dictionnaire Historique de l'Ancien Langage Français de La Curne de Saint Palaye (1875) [SP], le dictionnaire Universel Français et Latin de Trévoux (1707-1771) [T], le dictionnaire Trésor de langue française tant ancienne que moderne de Jean Nicot (1606) [N], le Dictionnaire etymologique de la langue française par M. Ménage ; éd. par A. F. Jault (1750), Le Dictionnaire des arts et des sciences de M. D. C. de l'Académie française (Thomas Corneille) [TC], le Dictionnaire critique de la langue française par M. l'abbé Feraud [FC], le dictionnaire de l'Académie Française [AC] suivi de l'année de son édition, le dictionnaire d'Emile Littré [L], pour les lieux et les personnes le Dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie de M.N. Bouillet (1878) [B] ou le Dictionnaire Biographique des tous les hommes morts ou vivants de Michaud (1807) [M].